

## Proposition de résolution visant à repositionner la Belgique dans le débat climatique

### Développements

Mesdames, Messieurs,

Le 2 décembre 2018, 75.000 personnes ont marché dans les rues de Bruxelles pour réclamer des politiques climatiques ambitieuses. Il ne s'agit plus d'une option mais d'une nécessité. Le dernier rapport spécial du GIEC rappelait encore en octobre que les mesures actuellement mises en œuvre au niveau international ne permettraient pas de respecter l'objectif fixé lors de l'accord de Paris adopté en 2015 (COP 21) de limiter le réchauffement climatique « *nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C* ». Le GIEC exhortait par conséquent la communauté internationale et chaque état à agir immédiatement et avec force avant qu'il ne soit définitivement trop tard.

Les risques sont connus, les objectifs sont clairs, le temps de l'action politique est venu et nous est compté. Nous sommes la dernière génération à pouvoir agir pour permettre aux générations suivantes de vivre sur une planète habitable.

Au niveau des énergies renouvelables, la Belgique, selon les statistiques publiées par Eurostat, est loin de rencontrer ses objectifs fixés à 13 % pour 2020. Le pays se classe à la 25ème place européenne avec seulement 8,7 %. Ce laxisme est non seulement irresponsable d'un point de vue climatique mais nous expose également à des sanctions financières de la part de la Commission européenne. De plus, ce manque d'ambition nous prive de la création de nombreux emplois dans un domaine d'avenir.

Or nous attendons au contraire de la Belgique qu'elle se fasse le relais des milliers de manifestants de la marche pour le climat et porte au niveau local, régional, national, européen et international un message clair et ambitieux qui permette de répondre efficacement au défi climatique.

Le premier rendez-vous de l'action politique se déroule en ce moment à Katowice où se tient la 24ème Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 24).

Nous formulons dès lors trois demandes claires et urgentes au Gouvernement fédéral à porter au niveau de la concertation interfédérale belge pour que la Belgique se montre à la hauteur de l'enjeu climatique.

Tout d'abord, la Belgique doit rejoindre la *Paris Proof Coalition* composés de 8 pays européens (France, Espagne, Pays-Bas, Suède, Finlande, Allemagne, Luxembourg et le Portugal) qui plaident pour une hausse immédiate des objectifs européens de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Ensuite, nous demandons à la Belgique de plaider au niveau européen pour un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% à l'horizon 2030 et de 95 % à l'horizon 2050 par rapport aux émissions de 1990 ;

Enfin, nous demandons que le Plan National Energie-Climat 2030 (PNEC) offre une trajectoire et des mesures compatibles avec les objectifs de réduction des gaz à effet de serre de 55 % et 95 % respectivement à l'horizon 2030 et 2050.

## Proposition de résolution

La Chambre,

1. Considérant le message envoyé au monde politique par les 75.000 participants à la marche climat du 2 décembre 2018 à Bruxelles ;
2. Considérant l'objectif de limitation du réchauffement climatique *nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C* » fixé par l'accord de Paris du 12 décembre 2015 (COP 21) ;
3. Considérant le rapport spécial du GIEC du mois d'octobre 2018<sup>1</sup> alertant la communauté internationale quant à l'insuffisance des mesures actuelles pour rencontrer les objectifs fixés dans l'accord de Paris ;
4. Considérant le retard de la Belgique pointé par la Commission européenne dans le respect de ses objectifs en matière de production d'énergie renouvelable ;
5. Considérant l'urgence à agir en matière de lutte contre le dérèglement climatique ;
6. Considérant l'opportunité que constitue la 24ème Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 24) pour repositionner la Belgique dans le débat climatique ;

Demande au Gouvernement,

de porter au niveau de la concertation interfédérale belge les objectifs suivants :

- 1° rejoindre la *Paris Proof Coalition* de 8 pays européens les plus ambitieux qui plaident pour une hausse immédiate des objectifs européens de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2030 ;
- 2° plaider au niveau européen pour porter les objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre à 55% à l'horizon 2030 et à 95 % à l'horizon 2050 par rapport aux émissions de 1990;
- 3° d'offrir à travers le Plan National Energie-Climat 2030 (PNEC) une trajectoire et des mesures compatibles avec les objectifs de réduction des gaz à effet de serre de 55 % et 95 % respectivement à l'horizon 2030 et 2050 par rapport aux émissions de 1990 ;

Jean-Marc NOLLET  
Meyrem ALMACI  
Kristof CALVO  
Georges GILKINET  
Sarah SCHLITZ

---

1 IPCC special report on the impacts of global warming of 1.5 °C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways.